

Lausanne, le 27.11.2023

Le Centre catholique des médias en Suisse romande, Cath-Info, a pris connaissance de la position de la SSR sur l'initiative « 200 francs ça suffit ! », déposée le 31 août 2023, et sur la contre-proposition présentée par le Conseil fédéral le 8 novembre 2023.

Cath-Info partage la position de la SSR et s'oppose pour sa part à l'initiative et à la contre-proposition du Conseil fédéral. Il estime, dans les deux cas, que la baisse de ressources engendrée mettrait à mal la mission de service public de la SSR et prêterait, incidemment, la mission de Cath-Info par son impact sur le dispositif « RTSreligion » à la Radio Télévision Suisse (RTS).

Cath-Info estime que les médias de service public remplissent une fonction importante en démocratie et qu'ils doivent disposer des moyens pour le faire. Les médias de service public jouent un rôle spécifique dans la prise en compte de la diversité et dans le traitement équilibré de la réalité politique du pays. Cela rejoint les valeurs liées au bien commun que défend l'Eglise catholique.

Nous notons que le principe d'une redevance est assez unique, dans la mesure où il ne s'agit pas d'un impôt. Cette redevance est d'un niveau modeste, en regard des tarifs pratiqués dans les pays limitrophes, si on considère l'organisation fédéraliste de la SSR et la volonté politique d'offrir des programmes équivalents dans les trois langues officielles ainsi qu'un programme radio complet et des prestations numériques et télévisuelles en romanche*.

Cath-Info tient en particulier à souligner trois conséquences néfastes qu'une diminution du financement de la SSR pourrait avoir sur son activité.

- Désagrégation d'un partenariat unique en Suisse entre la RTS et Cath-Info

Il est à craindre que, par manque de moyens, la RTS revoie de nouveau à la baisse l'accord conclu avec Cath-Info et son homologue protestant Médias-pro pour la diffusion de contenus spirituels et religieux dans les offres du service public. Cela s'était produit en 2016 et avait généré un fort mécontentement : 27'000 personnes avaient signé une pétition afin que les mesures annoncées – la disparition des magazines radio et tv – soient revues et atténuées. En 2021, une nouvelle réduction avait conduit à la disparition de l'unique magazine télévisé sur la thématique religieuse. Or ce partenariat original a le double mérite d'offrir au public une production audiovisuelle stable et de qualité, répondant à des standards journalistiques professionnels élevés, tout en assurant aux réalités religieuses et spirituelles de la Suisse une substantielle visibilité dans l'espace public.

- Disparition d'un pôle de compétence romand

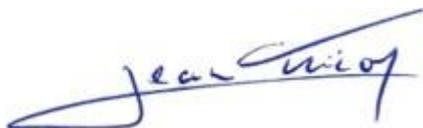
Le rétrécissement - voire la disparition - de la structure éditoriale RTSreligion, conduirait à une diminution qualitative et quantitative des prestations produites dans ce contexte, avec pour conséquence la disparition des postes de travail éditoriaux salariés par Cath-Info. Ce serait une nouvelle perte regrettable pour la Suisse romande, une région du pays qui a vu disparaître de nombreux titres et plusieurs dizaines de postes de journalistes à l'automne 2023. Nous tenons à des médias qui informent et documentent les usagers, avec le souci de la proximité du public, sans les livrer à l'aléatoire et aux algorithmes des GAFAM. La Convention RTSreligion assure le déploiement d'une production numérique pour Cath-Info et Médias-pro. Une telle offre bénéficie du partenariat avec la RTS en permettant d'atteindre des publics nouveaux et toujours plus larges.

- Atteinte au rayonnement du domaine liturgique spécifique à la RTS

Les compétences liturgiques seraient également menacées dans la mesure où la RTS diffuse chaque année une cinquantaine de messes radio et une dizaine de messes télévisées, avec l'équivalent pour nos collègues protestants. Ces offices religieux ont acquis un caractère d'exemplarité pour nos communautés et sont renforcés par nos collaborations avec l'Eurovision.

Cath-Info tient aussi à souligner que, au-delà de la formation de l'opinion publique et des transmissions sportives, la SSR joue un rôle majeur de soutien pour l'expression culturelle (musique, littérature, arts visuels, histoire, humour...). Cela est corroboré par la richesse de ses archives auxquelles le public est heureux d'accéder.

En guise de conclusion, nous incitons les institutions ecclésiales de même que les organismes confessionnels à prendre position contre l'initiative, contre les mesures proposées par le Conseil fédéral et à soutenir le maintien du financement actuel de la SSR.



Jean Micol
Président de Cath-Info



Fabien Hünenberger
Directeur de Cath-Info

* A titre d'exemples, la redevance se monte à 220 euros par an en Allemagne et à 228 euros en Autriche en 2023.